

ALPES DE HAUTE PROVENCE

LE MAG

NUMÉRO #198 - HIVER 2023/2024



DOSSIER

LE CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL P.8

MAIS AUSSI...

_PORTRAIT DU COLONEL BESSON P.12

_DES LABELS POUR LA CULTURE P.17

_SKIEZ DANS NOS STATIONS D'HIVER P.20



_BUDGET 2024 P.14
LE BUDGET AU SERVICE
DES TERRITOIRES

SOMMAIRE



PHOTO DU MOIS



Photo lauréate du concours photo Facebook

« Un bel après-midi d'automne à Saint-Jurs »

©Marion Bondil

marion.bondil

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

departement04

alpes_de_haute_provence_04

16



ASSISES
DÉPARTEMENTALES
DE L'EAU

17



CULTURE
Trois labels nationaux
pour le territoire

18

100 % TERRITOIRES
Les bâtiments du service
d'incendie

19



LE BILLET
du service départemental
d'archéologie

20



LE BILLET
de l'Agence
de Développement 04

21



HISTOIRES
D'ARCHIVES
Grande Guerre, mais
petite monnaie

22



EXPRESSION LIBRE

23



AGENDA & CIE

27



À DÉCOUVRIR
La recette
de William Garcia

04



RETOUR EN
IMAGES

06



S'ENGAGER
AVEC VOUS

12



PORTRAIT
Sylvain Besson

14



BUDGET 2024

08



DOSSIER

LE CENTRE DE SANTÉ
DÉPARTEMENTAL

Conseil départemental des
Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable
et téléchargeable sur :
www.mondepartement04.fr

Retrouvez-nous sur :
www.facebook.com/departement04

Directrice de la publication :
Eliane Barreille

Chargés de la publication :
Magali Carmona et Adrien Lecomte
magali.carmona@le04.fr
adrien.lecomte@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit
Communication - Guillaume Lecerf
Tél. 04 92 33 15 33

Impression : France Offset Typo FOT
ZAC Satolas Green - 69330 Pusignan
Tél. 04 72 05 19 50

Distribution : La Poste • Dépôt légal à parution
ISSN: 2430-4018 • Tirage: 79500 ex.

Crédits photos: P1 Shutterstock, P2 M. Bondil,
P3 E. Katzwedel, P4-5 V. Chevrot, M. Carmona,
V. Chevrot, X. Delcroix, E. Katzwedel, P6-7
Shutterstock, X. Delcroix, Musée de Préhistoire,
S. Thébault, P8-11 E. Katzwedel, CD04/Design
C. Gugliero, P12-13 E. Katzwedel, P14-15 CD04/
Design P. Texeire, P16 Shutterstock, E. Katzwedel,
P17 M. Carmona, Musée Gassendi, AD04,
P18 E. Katzwedel, P19 SDA04, P20 M. Boutin,
Shutterstock, P21 Archives départementales,
P23 M. Dutasta, P. Gerasimou, P24 Musée de
Préhistoire, Archives départementales,
P25 M. Cuco, W. Belle, Vieux Farka Touré,
P27 W. Garcia, P28 CD04/Design P. Texeire

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

PEFC 10-31-1111

Certifié PEFC. Ce produit est issu
de forêts gérées durablement et
de sources contrôlées.
pefc-france.org



Magazine imprimé sur un papier à
base de bois issu de forêts gérées
durablement. Ne pas jeter sur la
voie publique.

BELLE ANNÉE 2024 !

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une très bonne année 2024 ! Je forme le vœu que vous et vos proches ayez une santé de fer pour réaliser de beaux projets ou plus simplement, pour cueillir les jolis moments de la vie, ces petits bonheurs simples qu'on partage en famille et entre amis.

Cette année sera placée sous le signe des JEUX PARIS 2024 qui réuniront en France plus de 200 pays pour une compétition qui symbolise l'amitié et la paix entre les nations. Et je crois que nous avons, plus que jamais, besoin de voir triompher l'esprit de fraternité et de communion entre les peuples !

Pleinement investi dans cet événement à portée planétaire, notre département continuera à briller en TERRE DE JEUX à l'occasion de nombreuses manifestations organisées pour votre plus grand plaisir, avec, en point d'orgue, le passage du relais de la flamme le 11 mai prochain. Ce sera l'opportunité pour les Alpes de Haute-Provence de faire admirer la beauté des villes et villages remarquables du territoire à plusieurs millions de spectateurs !

Par ailleurs, le budget, voté en décembre dernier, réaffirme notre ambition d'être avec vous dans tous les temps de votre quotidien, et pour cela, nous poursuivons notre mobilisation financière, humaine et technique afin d'agir au plus près de ce qui vous concerne : le social, les routes, les collèges, la santé, l'eau, la culture, le sport, etc.

Début décembre, des intempéries d'une rare intensité ont causé d'importants dégâts aux routes et réseaux d'eau et d'assainissement de plusieurs communes du département. Je veux redire tout mon soutien aux élus et habitants de ces territoires. Le Département sera à vos côtés pour un retour à la normale des infrastructures endommagées.

©Éric Katzwedel



Notre département ne doit pas subir sa ruralité mais en faire une force ! Nous voulons anticiper les difficultés auxquelles nous serons confrontés demain en mettant en œuvre, dès aujourd'hui, des stratégies qui servent tous les habitants de ce territoire. Ainsi, il nous faut rétablir l'accès à une offre de soins qui vous permette de reprendre le chemin de la prévention et du dépistage qui sont, hélas, en net recul. C'est pourquoi nous programmons l'ouverture d'un centre de santé départemental en fin d'année 2024.

D'autre part, nous continuerons à prendre part, voire à impulser, les grandes concertations autour des sujets qui vous préoccupent et poursuivrons notre action pour mieux nous adapter aux changements climatiques.

Chers Alpines et Alpins de Haute-Provence, le Département travaille pour vous avec force et détermination. Soyez assurés que les élus du Conseil départemental que j'ai l'honneur de conduire et les services sur lesquels nous nous appuyons mettront, cette année encore, toute leur énergie au service de ce territoire et de ses habitants.

Une nouvelle fois, je vous souhaite une belle année 2024 !

Eliane Barreille
Présidente du Conseil départemental



ÉVÉNEMENT

SALON DU PATRIMOINE

Du 2 au 5 novembre dernier, une délégation des Alpes de Haute-Provence a participé, à Paris, au Salon international du patrimoine qui attire chaque année, plus de 20 000 visiteurs.

Elle était conduite par Eliane Barreille, Présidente du Conseil départemental et Marcel Gossa, vice-président délégué à l'attractivité du territoire et aux grands événements, appuyés par l'agence de développement 04.

Mettre en lumière les richesses patrimoniales matérielles et immatérielles de notre territoire participe à la stratégie du Conseil départemental qui nourrit toujours la même ambition : faire connaître les Alpes de Haute-



©Victor Chevrot

Provence pour donner envie de les découvrir, de les aimer et, pourquoi pas, de s'y installer !

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE (CDCA)



©Magali Carmona

Il s'est réuni en septembre dernier sous la présidence de Stéphanie Colombo, vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux affaires sociales et aux solidarités.

Le CDCA donne son avis sur les sujets concernant les personnes âgées et les personnes handicapées. Il est composé de représentants des institutions, des personnes âgées et des personnes handicapées et des professionnels. C'est un rouage important dans la mise en œuvre du schéma départemental de l'autonomie.

Cette instance est compétente dans de nombreux domaines de notre quotidien : prévention, perte d'autonomie, accompagnement médico-social, accès aux soins et aux aides humaines et techniques, accessibilité, logement...



FOIRES AGRICOLES

Les mois de septembre et octobre sont l'occasion pour la présidente du Département de visiter les foires agricoles de Saint-André-les-Alpes et Seyne où s'exposent les animaux d'élevage et les produits régionaux.

Le Département agit en faveur d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Il travaille à renforcer la notoriété des produits locaux de qualité par des actions promotionnelles telles que sa participation au Salon International de l'Agriculture et soutient l'agriculture de montagne et le pastoralisme.



©Victor Chevrot

INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ DE SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES

Une nouvelle ère des soins de santé commence à Saint-Étienne-les-Orgues ! Après un an de travaux, la Maison de santé pluriprofessionnelle a ouvert ses portes.

Médecins, infirmiers, sage-femme seront présents sur ce pôle de 350 m² qui comprend trois bureaux de médecins, un bureau de sage-femme, quatre bureaux d'infirmiers, une salle de réunion, des espaces d'attente et une salle de première urgence.

« Convaincre les professionnels de choisir les Alpes de Haute-Provence implique que nous proposons des conditions de vie et d'exercice attrayantes pour les praticiens et leur famille. Il faut nous montrer persuasifs en mettant en avant des conditions d'accueil séduisantes, pour que la ruralité de notre département n'apparaisse pas comme un écueil, mais comme un atout » a souligné Eliane Barreille lors de son intervention.

SEMAINE DU GOÛT : LE TERROIR À L'HONNEUR

En octobre, dans le cadre de la Semaine du goût, le Département a organisé, en partenariat avec la Maison régionale de l'élevage, la Fête de l'agneau dans les collèges des Alpes de Haute-Provence. À cette occasion, une expérience culinaire attendait les demi-pensionnaires, comprenant notamment un délicieux burger d'agneau de Sisteron au fromage de l'Ubaye. Des animations étaient également prévues, avec la présence d'éleveurs dans les établissements.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui vise à développer une alimentation durable, locale et à permettre aux élèves de consommer des produits locaux de qualité à moindre coût.



©Xavier Delcroix



©Éric Katzwedel

S'ENGAGER AVEC VOUS



LA PLATEFORME DES AIDANTS SOUTIENT ET ACCOMPAGNE LES FAMILLES

Depuis 2022, L'association Espoir 04 propose Espoir'aidants, une plateforme de soutien et d'accompagnement, véritable centre de ressources pour tous les proches aidants et les professionnels qui assistent tous types de personnes : âgées, malades, en situation de handicap, touchées par l'addiction, la maladie psychique...



La plateforme des aidants c'est :

- L'accueil des personnes : écoute, évaluation, orientation, soutien psychologique ;
 - La centralisation des attentes, des besoins, des réponses, des droits, des informations utiles, etc. ;
 - La coordination des services existants : mise en relation, suivi, relaying, répit, etc. ;
 - L'organisation d'activités collectives : rencontres entre aidants, ateliers, formations, événements grand public, etc. ;
- L'accompagnement spécifique : administratif, informatique, réponses singulières, élaboration de solutions.

Alors n'hésitez plus si vous avez besoin d'être soutenu et accompagné, rendez-vous sur : www.espoir04.org

Contact téléphonique : 04 65 10 04 54

CANTINE DES COLLÈGES : PRIX DES REPAS INCHANGÉ

Lors de l'Assemblée départementale du 20 octobre dernier, les conseillers départementaux se sont prononcés en faveur d'une dotation de fonctionnement de 1 472 620 € pour les collèges du département pour l'année scolaire 2023-2024.

Par ailleurs, 37 000 € seront mobilisés pour le renouvellement du mobilier. Ils seront attribués en fonction des effectifs de chaque établissement.

Enfin, le tarif de la cantine des collégiens pour 2024 est fixé à 3 € (4,20 € pour les tickets vendus à l'unité). Le tarif reste identique à celui de 2022 et 2023, et ce malgré l'augmentation des prix de l'alimentation.



LE DÉBROUSSAILLEMENT FINANCÉ GRÂCE AU FONDS VERT

Dans le cadre du fonds pour l'accélération de la transition écologique, l'État met en œuvre le dispositif « FONDS VERT - France nation verte ».

Le Département a sollicité et obtenu auprès du FONDS VERT, une subvention pour les chantiers de débroussaillage menés sur le bord des routes départementales. Il s'agit des travaux entrepris afin d'être en conformité avec la réglementation sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Ces OLD sont parties prenantes du dispositif de prévention des risques d'incendie de forêt.

La subvention obtenue s'élève à 525 000 € HT.

FRANCE
NATION
VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Ici l'État investit pour l'écologie

Grâce au Fonds vert,
le Département agit pour la prévention
des risques d'incendie de forêt



GOVERNEMENT
Culture
Agir
Transition

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



DU NEUF AU **MUSÉE DE PRÉHISTOIRE DES GORGES DU VERDON**

Grande nouvelle pour le Musée de Préhistoire des Gorges du Verdon ! Le nouveau Projet Scientifique et Culturel (PSC), qui doit orienter l'évolution du musée pour les dix prochaines années, a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale le 20 octobre dernier. Depuis 2001, le musée a accueilli des milliers de visiteurs et il continuera à raconter l'histoire des premiers habitants du Verdon. Néanmoins, en vingt-deux ans la connaissance de la préhistoire s'est approfondie et les attentes du public ont évolué. C'est pourquoi il est nécessaire d'adapter le musée aux évolutions des savoirs scientifiques et de rénover son parcours permanent.

C'est cette ambition d'une refonte complète du parcours permanent qui est au cœur du PSC, afin de proposer une visite adaptée au public familial. Ainsi, le Département favorise l'accès à la culture du plus grand nombre.



VACCINATION CONTRE LE HPV (HUMAN PAPILLOMAVIRUS) DANS LES COLLÈGES

Une campagne de vaccination contre le HPV (Human Papillomavirus) a été menée dans les collèges. Cette démarche partenariale, conduite par l'Agence Régionale de Santé, l'Éducation nationale, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et le Conseil départemental s'adressait aux 1 845 élèves de 5^e. Il s'agit d'éviter que les futurs adultes ne soient atteints d'un cancer. En effet, le Papillomavirus est responsable de près de 100 % des cancers de l'utérus, mais il touche aussi les hommes chez qui il provoque des cancers de la sphère génitale.

Cette vaccination était proposée sur la base du volontariat et était totalement gratuite, elle s'adressait donc à tous les publics quels que soient leurs niveaux de revenus. L'objectif poursuivi au plan national est un taux de vaccination de 30 %, mais à terme, le taux devra atteindre 80 % pour rejoindre la Suède et l'Australie qui sont en passe d'éradiquer les cancers provoqués par le Papillomavirus.

LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE RECONNUES **TERRITOIRES D'INDUSTRIE**

Les Alpes de Haute-Provence ont été labellisées Territoires d'industrie par l'État. Elles font désormais partie des 183 zones sélectionnées pour participer à ce programme pour la période 2023-2027. Cette labellisation est synonyme d'une enveloppe de 100 M€ par an, répartie entre les territoires lauréats. L'objectif est de favoriser la réindustrialisation de la France en accélérant les investissements industriels dans les territoires.

Dans les Alpes de Haute-Provence, l'affiliation à Territoires d'industrie met notamment à l'honneur la structuration de la filière hydrogène Hygreen Provence et cible le site d'Arkema / Kem one, à Château-Arnoux-Saint-Auban, pour l'installation ou le développement de nouvelles activités industrielles.



L'accès aux soins est une préoccupation majeure pour les habitants des Alpes de Haute-Provence.

C'est pourquoi le Département a décidé d'agir en créant un centre de santé départemental.

©Shutterstock - Graphisme Céline Gugliero

VERS UN CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL





“

« Le Département s'empare du sujet de l'accès à la santé sur son territoire. Ainsi, le 14 septembre dernier, nous présentions le résultat de l'enquête que nous avons commandée au bureau d'étude SPQR. Sans surprise, le diagnostic révèle que l'offre de

soins manifeste des signes de faiblesse et de fragilité préjudiciables aux populations et à l'attractivité de notre territoire. Ainsi, plus de 23 000 habitants des Alpes de Haute-Provence n'ont pas de médecin traitant, tandis que de nombreux médecins généralistes s'apprêtent à prendre leur retraite. En effet, ils sont 78 à avoir plus de 60 ans sur les 164 qui exercent dans notre département.

Face à cette situation alarmante, le Conseil départemental a décidé de se mobiliser. Dès 2024, une offre médicale complémentaire, adaptée et innovante sera mise en place en concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Couplé à une offre de soins itinérante, le Centre de santé départemental s'appuiera sur le maillage existant des treize centres médico-sociaux et pourra s'adresser ainsi aux habitants du département qui n'ont pas de médecin traitant.

Nous devons aussi continuer d'améliorer notre attractivité, afin d'inciter des médecins praticiens à s'installer dans les Alpes de Haute-Provence. Pour cela, nous devons leur proposer de nouvelles modalités d'exercice, de salariat, d'octroi de bourses et d'hébergement des internes ; mais aussi des solutions pour la vie quotidienne notamment pour la garde des enfants et les loisirs. »

Patricia Paul,
Conseillère départementale
déléguée à la santé



+ 25 %



+ 16 %

LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Les effectifs de médecins généralistes sont en forte diminution dans notre département. Ils étaient 187 en 2013, 196 en 2015, et ne sont désormais plus 164 (chiffres de 2022).



164

Les médecins généralistes des Alpes de Haute-Provence sont plus âgés que la moyenne nationale, seuls 13,4% ont moins de 40 ans pour 25,2% à l'échelle nationale. À l'inverse, un tiers a plus de 60 ans et va donc partir en retraite dans les prochaines années.

Actuellement, il manque 37 médecins traitants sur notre territoire pour couvrir l'ensemble des besoins de la population. Si rien n'est fait, à l'horizon 2030, c'est une carence de 68 médecins traitants qui est à prévoir (93 dans un scénario pessimiste, et 47 dans un scénario optimiste), et cela malgré la fin du numerus clausus.

PANORAMA DE L'ACCÈS AUX SOINS

LA POPULATION DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

- Une proportion importante et en forte croissance de personnes âgées et de personnes en situation de handicap :
 - + 25 % de personnes de plus de 65 ans entre 2008 et 2018 (+19 % sur la région PACA),
 - + 16 % de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) entre 2016 et 2021 (+12% sur la région PACA) ;
- Une population économiquement fragile : un taux de pauvreté à 15% (contre 13 % au niveau national ou régional) ;
- Une population avec une forte prévalence de maladies chroniques ;
- Un faible recours aux actes de prévention (dépistages des cancers, vaccination, etc.) ;
- Des besoins non couverts : 23 300 personnes de plus de 16 ans sans médecin traitant, dont 3 342 personnes ayant plus de 65 ans et 2138 personnes en Affection de Longue Durée (ALD).

LES OBJECTIFS DU CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL



LA NÉCESSITÉ D'AGIR RAPIDEMENT

Le diagnostic réalisé par le Département ne laisse pas de place au doute : il faut agir rapidement. La situation est urgente et nécessite une réponse adaptée à court terme.

PRIORITÉ AUX TERRITOIRES LES PLUS EN DIFFICULTÉ

C'est là où il manque le plus de personnel de santé qu'il faut agir en priorité. Ainsi, il faut cibler les territoires les plus déficitaires, pour mieux couvrir leurs besoins. L'objectif est de permettre à tous les habitants des Alpes de Haute-Provence d'accéder aux soins, notamment aux plus fragiles.

ATTIRER DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Dans ce contexte de pénurie, l'attractivité de notre département est un enjeu majeur. Nous devons nous mobiliser pour inciter des praticiens à venir s'installer dans nos territoires. Nous souhaitons leur permettre d'exercer dans des conditions optimales : salariat, diminution des charges administratives, travail en équipe et en réseau, etc. Cela passe également par une mise en valeur de nos atouts, en particulier la qualité de vie dans les Alpes de Haute-Provence.

S'ENGAGER SELON DES PRINCIPES

Le socle de notre engagement dans ce dossier doit être : le consensus sur l'implantation du centre de santé départemental, l'implication des acteurs locaux, la subsidiarité et la complémentarité avec l'offre existante, la proximité et l'agilité dans l'installation des lieux de soins, et enfin l'équilibre financier.

UN CENTRE DE SANTÉ GÉRÉ PAR LE DÉPARTEMENT

Un centre de santé est une structure d'exercice collectif à but non lucratif qui fonctionne selon les règles suivantes :

- Une équipe médicale/paramédicale salariée ;
- La pratique du tiers payant sans dépassement d'honoraires ;
- Un lieu de stage pour les étudiants en médecine ;
- Un lieu de réalisation d'actions de santé publique, de prévention et d'éducation, en lien avec les centres médico-sociaux ;
- La possibilité de participer à la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) ;
- Un site central et des antennes délocalisées ;
- La possibilité d'adosser un médicobus pour couvrir des zones plus excentrées en tension.

L'organisation envisagée pour le centre de santé départemental :

- Trois médecins à temps plein (des internes pourraient également être accueillis ponctuellement) ;
- Deux infirmier(e)s en pratique avancée ;
- Deux secrétaires médicales/médicaux ;
- Un coordinateur/une coordinatrice à mi-temps.



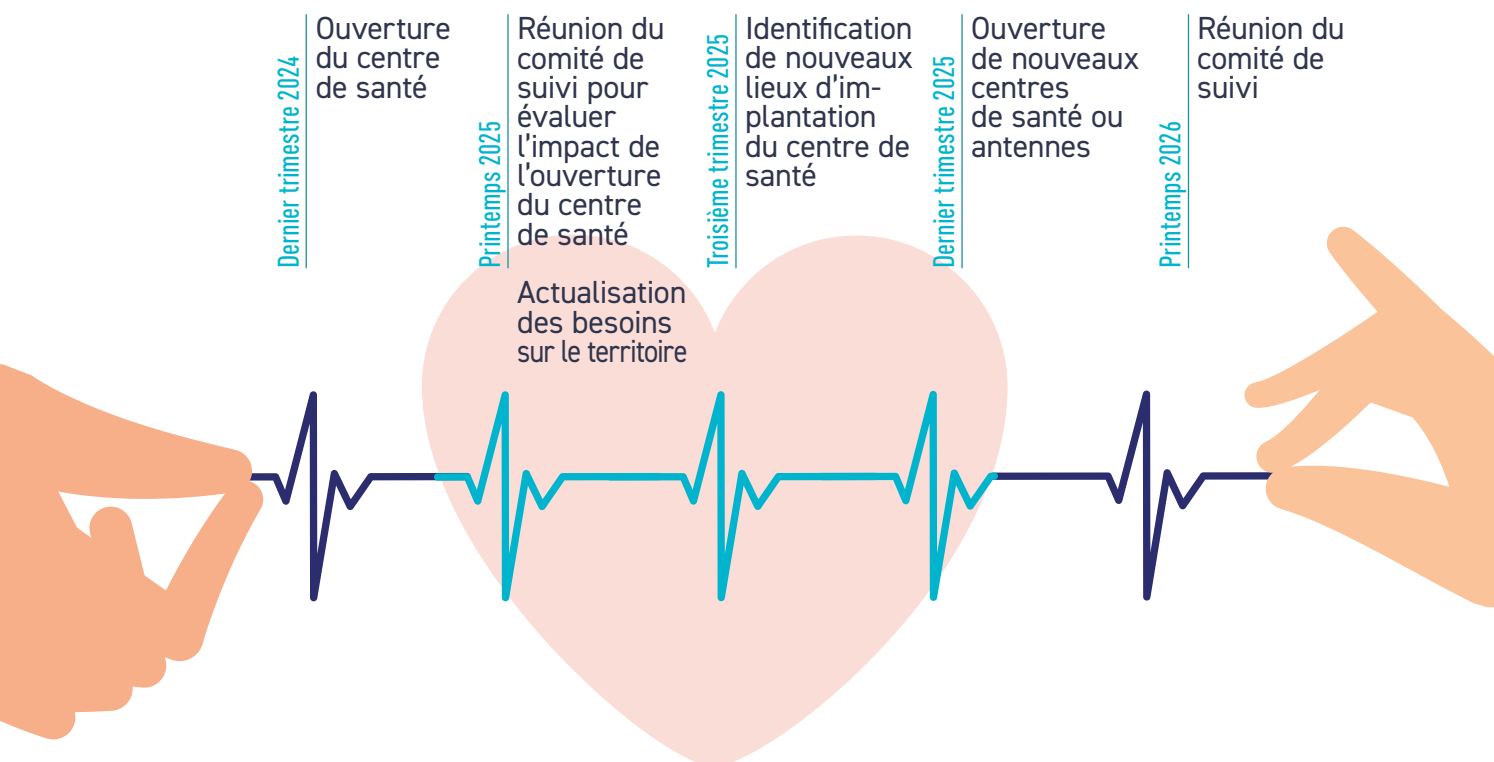
INTERNES EN MÉDECINE

BIENVENUE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE !

Le Département a obtenu auprès de la faculté de médecine l'agrément, en qualité de terrain de stage, de trois de ses centres médico-sociaux (CMS) : Digne, Manosque et Sisteron. Des internes pourront donc venir se former et pratiquer la médecine dans ce cadre. Bien évidemment, ils seront suivis par des médecins du département formés à leur accueil.

Ainsi, les Alpes de Haute-Provence recevront un interne en médecine à Digne et un à Sisteron de novembre 2023 à avril 2024, pour un stage autour des thématiques **Pédiatrie et Santé de la femme**, au sein des services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et du centre de santé sexuelle. De son côté, le CMS de Manosque devrait recevoir un interne courant 2024. Ce sont d'excellentes nouvelles pour notre département, d'autant que ces internes effectueront, en outre, une garde par mois aux Urgences.

ÉTAPES ET CALENDRIER :





BIENVENUE À SYLVAIN BESSON

NOUVEAU COLONEL DU SDIS 04 !

Ce mari et papa de trois enfants devient, à 43 ans, le nouveau Colonel en charge du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence (SDIS 04). Il succède au Colonel Paichoux qui a choisi le Vaucluse pour poursuivre son engagement.

Sapeur-pompier volontaire dès 1996, le Colonel Besson présente avec succès le concours de colonel à 40 ans. On sent immédiatement que, pour lui, l'uniforme est bien plus qu'une tenue de travail, c'est une seconde peau. D'ailleurs, il est décoré de la médaille de la sécurité intérieure échelon or, de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels échelon argent, de la médaille pour acte de courage et dévouement échelon bronze et de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 20 ans de service.

Après avoir servi deux années et demie dans l'Hérault en qualité de directeur adjoint du SDIS et dix-sept ans dans les Bouches-du-Rhône, où il a été, chef du centre de secours de Sausset et directeur du centre de formation du SDIS 13, il opte pour les Alpes de Haute-Provence.

S'il avoue avoir été séduit par une structure à taille humaine, ce qui a surtout attiré le Colonel dans notre département, c'est qu'il faut y être en capacité de couvrir tous les



« Travailler dans ce département est motivant et exigeant, c'est une vraie satisfaction »



©Éric Katzweidel

risques : feux de forêt, inondations, avalanches, risques saisonniers en altitude, risques industriels avec six sites classés SEVESO...

« Travailler dans ce département est motivant et exigeant, c'est une vraie satisfaction », précise Sylvain Besson. « Le SDIS, c'est l'assurance du territoire, particulièrement dans les secteurs où l'accès à la santé est difficile », poursuit-il. « Cela renforce le besoin de pompiers. En effet, une mission dont la durée ne devrait pas dépasser une heure en consomme parfois jusqu'à quatre quand il s'agit de conduire la victime à l'hôpital dans un département voisin. Pendant ce temps, il n'y a pas d'équipe B pour une nouvelle intervention ».

Or, le volontariat ne va plus de soi. Les changements sociétaux font, qu'ici aussi, on privilégie désormais les temps de détente en famille et des horaires plus normalisés. Par ailleurs, il faut absolument développer des conventions avec les employeurs publics et privés pour que les volontaires puissent être libérés en journée pendant la semaine.

« Le manque de volontaires peut provoquer la fermeture de certains Centre d'Incendie et de Secours et nuire gravement à l'attractivité d'un territoire [...]. Le maintien des forces de sécurité civile est l'un des enjeux de l'aménagement du territoire », souligne-t-il.

Aujourd'hui, dans notre département, on recense de 30 à 50 interventions par jour soit environ 13 000 par an. On y dénombre 80 sapeurs-pompiers professionnels, 1 500 volontaires, 146 jeunes sapeurs-pompiers et 48 personnels administratifs. 30 à 40 % des effectifs sont féminins, contre 22 % sur le plan national.

« Il faut continuer à travailler sur la mixité, en modernisant les bâtiments (sanitaires, vestiaires, etc.). »

Le Colonel salue d'ailleurs l'engagement du Département dans ce domaine puisque la collectivité a élaboré un plan bâtiminaire ambitieux concernant dix-sept casernes, programmé sur dix ans, et pour lequel seront mobilisés 7 M€.

« La sécurité civile, c'est l'affaire de tous, le citoyen est le premier maillon de la chaîne. Une sensibilisation de la population est nécessaire pour que chacun sache donner l'alerte, soit capable de prodiguer les premiers soins, ait les bons réflexes en cas d'incendie, etc. Le premier pompier c'est soi-même », conclut le Colonel Besson.



©Éric Katzwedel

Pour en découvrir davantage, rendez-vous sur : www.sdis04.fr

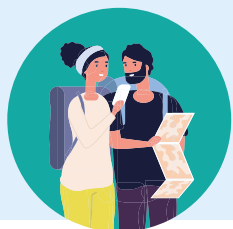


« La sécurité civile, c'est l'affaire de tous, le citoyen est le premier maillon de la chaîne... »

BUDGET 2024

306 010 523 €

Le budget primitif (BP) de l'année 2024 est placé sous le signe d'une gestion financière rigoureuse du Conseil départemental. Les recettes et les dépenses réelles s'équilibrent à 306 010 523 euros. Malgré le contexte inflationniste, le Département reste en mesure d'investir grâce à sa bonne gestion. En effet, Les dépenses d'investissement s'établissent à 59 300 749 d'euros hors dette, elles sont en progression de 5,9 % par rapport à 2023.



TOURISME,
ENVIRONNEMENT ET
MONTAGNE

4 476 500 €



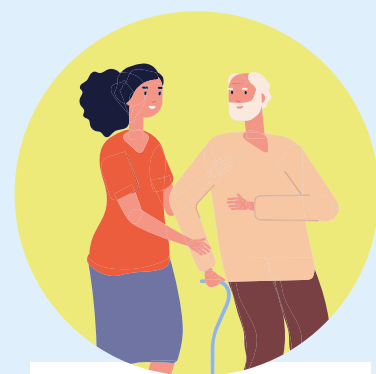
SPORT, JEUNESSE,
CULTURE

10 670 002 €



AGRICULTURE,
EAU ET FORÊT

3 459 200 €



SOLIDARITÉS

106 565 172 €

Dépenses liées au fonctionnement de la collectivité :

- Administration générale : 74 031 552 €
- Annuité de la dette : 14 709 321 €
- Patrimoine : 6 438 000 €
- Opérations financières : 8 950 000 €

MAÎTRISER LA GESTION POUR CONTINUER D'INVESTIR

La stratégie budgétaire du Département se fonde sur une maîtrise des charges de gestion et des frais financiers, afin de conserver des marges de manoeuvre suffisantes pour financer ses investissements. Ainsi, le Département poursuit son action au service de son territoire et de ses habitants, en insistant notamment sur :

- Le soutien à l'aménagement territorial ;
- L'entretien et la rénovation des routes ;
- Le secteur incendie, avec une augmentation de plus de 50 % visant à soutenir le plan bâtimentaire du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et le remplacement de ses équipements ;
- L'entretien, la rénovation et la construction des bâtiments administratifs, culturels et scolaires ;
- L'agriculture, l'eau, la forêt et la montagne.

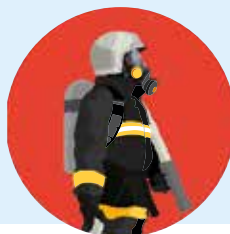
Dans le même temps l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2024 sera en baisse de 13,7%, par rapport au BP 2023.



STRATÉGIES
D'AMÉNAGEMENT
TERRITORIAL
3 115 626 €



ÉDUCATION, COLLÈGES,
RESTAURATION SCOLAIRE
14 760 650 €



SECTEUR INCENDIE
13 358 000 €



ROUTES
45 476 500 €



ASSISES DÉPARTEMENTALES DE L'EAU, DE LA CONCERTATION À L'ACTION

Fin 2022, les premières Assises Départementales de l'Eau marquaient le point de départ d'un travail collectif autour de la préservation de la ressource en eau.

Le deuxième opus, co-organisé par la Préfecture et le Département des Alpes de Haute-Provence, à Château-Arnoux-Saint-Auban, avait pour objectifs de rendre compte de l'avancée des actions déjà entreprises et de proposer un nouveau temps d'échange autour de la problématique de l'eau.

Le Préfet, Marc Chappuis, et la Présidente, Eliane Barreille, ont présenté, chacun dans son domaine d'intervention, les dispositifs qui seront déployés en faveur de la sécurisation de la ressource en eau.

Solidarité de l'aval vers l'amont

Parmi les avancées figure l'arrêté-cadre interdépartemental qui permet au préfet de région d'assurer une meilleure coordination de la gestion de crise entre les six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Régulant le multi-usage de l'eau (eau potable, tourisme, agriculture, industrie...), cet arrêté est aussi garant d'une plus grande solidarité de l'aval vers l'amont.

C'est également l'un des objectifs de la convention de partenariat, signée ce même jour par Eliane Barreille et Stéphanie Marco, directrice d'EDF Hydro Méditerranée. Cette alliance scelle la volonté d'agir ensemble pour un développement durable des Alpes de Haute-Provence, qui exigera nécessairement adaptation, solidarité, et innovation face au changement climatique.

Les nombreux participants ont pris connaissance des grands axes des feuilles de route élaborées pour le département. Celle de l'État, consécutive à la visite du Président Macron à Savines-le-Lac comporte 53 mesures. Désormais, elle s'inscrit dans le cadre des Contrats de Réussite de la Transition Écologique et tient compte des spécificités de notre territoire. Parmi les objectifs prioritaires de ce plan d'action, on note, notamment, la réduction des prélèvements, l'amélioration des réseaux, la préservation de la qualité de la ressource et l'amélioration de la gouvernance de l'eau.

Trois tables rondes ont ensuite permis aux personnes présentes d'échanger et de faire émerger des idées qui nourriront l'action publique de demain.



©Éric Katzwedel

8,1 M€ pour la période 2024-2026

La nouvelle stratégie ambitieuse que le Département mettra en œuvre dès janvier 2024 s'appuiera, sur les services du Conseil départemental et sur l'agence départementale d'Ingénierie Territoriale (IT04).

Le Conseil départemental accompagnera les communes et leurs regroupements en mobilisant 2,7 M€ par an soit 8,1 M€ pour la période 2024-2026. Il continuera de soutenir la transition agroécologique et la gestion économe de l'eau.





©Magali Carmona



©Musée Gassendi

LA CULTURE A LE VENT EN POUPE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Avec trois labels nationaux attribués en 2023, la culture et le patrimoine ont été mis à l'honneur sur notre territoire.

En effet, le 5 mai, la ministre de la Culture, Rima Abdul-Malak a décerné le label **Scène nationale** au Théâtre Durance. Quelle belle récompense pour le travail accompli par ce lieu culturel d'exception depuis son ouverture !

Déjà auréolé de plusieurs labels au regard d'une programmation artistique exigeante et d'une ouverture vers les territoires jusqu'aux plus éloignés de notre département, son projet artistique lui a valu d'être distingué et de rejoindre le réseau des scènes nationales. Ayant tissé des liens de partenariat avec les intercommunalités qui maillent les Alpes de Haute-Provence, le Théâtre Durance est désormais lié à 95 % de ses habitants.

Son programme rencontre un succès qui ne se dément pas depuis son ouverture avec un taux de remplissage de 96 %. Jeune public, amateurs de spectacle vivant de tous âges, la fidélité du public démontre bien combien il est devenu un lieu culturel incontournable.

Centre d'art contemporain d'intérêt national

En septembre, c'était au tour du Pôle Ambulo de Digne-les-Bains de recevoir le **label Centre d'art contemporain d'intérêt national**. Là encore, il s'agit d'une réelle reconnaissance pour le Musée Gassendi, le Centre d'art informel de recherche sur la nature (CAIRN) et la maison d'Alexandra David Néel. Cette distinction des structures dignoises met à l'honneur l'art visuel et la qualité des expositions, conférences, résidences d'artistes, dont certains - il faut le souligner - ont une renommée internationale.

Pays d'art et d'histoire

Enfin, la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture, réunie à la Direction Régionale de l'Art et de la Culture le 27 septembre dernier, s'est prononcée unanimement en faveur du dossier de la communauté de communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) en lui octroyant le prestigieux **label Pays d'art et d'histoire**.

Ce territoire des Alpes de Haute-Provence est constitué de plusieurs communes qui se sont attachées à la préservation et à la transmission d'un patrimoine architectural et culturel de grande qualité.



©AD04

Cette labellisation couronne également les efforts produits pour améliorer le cadre de vie.

Précisons que dans la CCAPV, le village d'Entrevaux s'est également vu remettre le label convoité de Plus beau village de France, rejoignant ainsi le cercle fermé des 170 villages primés.



©Eric Katzwedel

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LES POMPIERS

Une convention lie l'Association des maires des Alpes de Haute-Provence, le Département, le Préfet et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Elle formalise les termes de leur partenariat au profit de la colonne vertébrale de la sécurité civile de notre territoire, les services d'incendie et de secours.

Le Département a programmé dix-neuf opérations concernant le SDIS et certains Centres d'Incendie et de Secours du territoire (CIS). Plusieurs projets ont déjà recueilli le vote favorable des conseillers départementaux.

Le SDIS 04 et le centre de secours de Digne font peau neuve

À Digne-les-Bains, la Direction Départementale du SDIS et la caserne de Digne-les-Bains ont été restructurées. Les travaux ont permis une extension et la création d'un centre de formation international équipé notamment, de logiciels de réalité virtuelle. Les transformations visaient également la réduction de la consommation énergétique, la remise aux normes des

installations électriques, le réaménagement de l'espace foyer (salles à manger, cuisine, blocs sanitaires, etc.), et un redéploiement des principaux espaces existants au rez-de-chaussée. La nouvelle configuration bénéficie à l'ensemble des pompiers du département, au personnel administratif et technique du SDIS et à tout le personnel du CIS local.

Avenue Henri Jaubert, à Digne, toujours, une plateforme logistique de 1 000 m² permettra, fin 2025, d'accueillir le Groupement Technique et Logistique (parc roulant, transmissions et informatique, matériel, habillement et infrastructures), le Groupement Santé Secours Médical (service visites médicales, chefferie et infirmerie) ainsi que la pharmacie à usage interne.

Du neuf dans les Centres d'Incendie et de Secours

À Sisteron, Riez et Valensole, de nouveaux CIS vont être construits. Des lieux de stockage de véhicules et matériels y sont prévus ainsi que des bureaux et lieux de vie : vestiaires, chambres, sanitaires.

Quant à Saint-André, une extension viendra s'adosser au bâtiment existant, qui sera restructuré et modernisé.

Ces quatre CIS bénéficieront d'aménagements extérieurs tels que parkings et aires de manœuvre. L'achèvement des travaux s'étendra de 2024 à 2025.

	Coût global HT en euros	Participation du Département en euros
SDIS/CIS DIGNE	2 309 220	600 000
PLATFORME SDIS	2 287 182	1 601 027
CIS SISTERON	2 386 499	1 665 300
CIS RIEZ	1 675 000	672 500
CIS ST-ANDRÉ-LES ALPES	745 000	140 416
CIS VALENSOLE	1 405 129	483 590
TOTAL HT	10 808 030	5 162 833

NOTRE DAME-DU-BOURGUET, DU SOUS-SOL AU PLAFOND !



©SDA 04

Depuis plus de deux ans, les échafaudages habillent périodiquement cet édifice emblématique de Forcalquier. C'est un vaste chantier de restauration qui se déroule à l'initiative de la municipalité afin de redonner à sa concathédrale la protection d'une couverture à l'épreuve du temps. Le service départemental d'archéologie accompagne chaque phase des travaux, répertoriant les traces d'une longue histoire que les restaurations pourraient effacer. Cette histoire remonte au tout début du XIII^e siècle, époque à laquelle est élevée l'église alors connue sous le nom de Notre-Dame-du-Marché. Huit siècles de vicissitudes ont fait disparaître la silhouette élancée de cet édifice conçu au tournant des périodes romanes et gothiques. L'intervention archéologique l'a touché à tous les niveaux. Dans son sous-sol, elle a révélé les vestiges du dallage médiéval ainsi qu'un caveau funéraire du XVII^e siècle intact avec son accumulation de cercueils effondrés. Sur ses façades, elle a retrouvé les anciennes fenêtres d'époque romane



©SDA 04



©SDA 04

qui éclairaient jadis la nef désormais bien sombre. Mais partout où des travaux anciens ont eu lieu, des pierres appartenant à des aménagements disparus ont été réutilisées. Fragments de corniches du XIII^e siècle, éléments d'archères cruciformes du XIV^e siècle, claveaux d'ogives gothiques et bordures de bassins sont autant d'indices précieux laissés par les transformations successives et mis au jour par le chantier. La plus grande surprise est venue du clocher du XVII^e siècle qui s'est révélé n'être qu'une restauration d'un ouvrage du XIII^e siècle. Seule manque la coupole sur trompes qui couronnait la tour et dont la base a été retrouvée. Cette architecture prestigieuse laisse transparaître une surprenante ambition dans ce monument qui ne deviendra pourtant que trois siècles plus tard la *concathédrale* de l'évêque de Sisteron.

Concathédrale : Dans l'Église catholique, église à laquelle le Saint-Siège a concédé ou reconnu le rang de cathédrale alors qu'elle n'est pas, ou plus, le siège d'un diocèse.

*Ce billet a été rédigé par Maxime Dadure - Service départemental d'archéologie

LE BILLET DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT*

Saint-Jean Montclar - ©Michel Boulin

www.alpes-haute-provence.com



irresistible
ALPES DE HAUTE PROVENCE



CET HIVER, JE SKIE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE !

L'espace montagne des Alpes de Haute-Provence offre une grande diversité de paysages et un vaste terrain de glisse qui s'étale de 1 350 à 2 600 m d'altitude. Il ouvre quelque 720 km de pistes de ski alpin et 130 km de pistes pour les domaines nordiques. Le grand domaine de l'Espace Lumière reliant Pra-Loup et Val d'Allos - La Foux, les neuf domaines skiables et les sept domaines nordiques qui composent l'essentiel de l'offre hivernale de nos vallées se réinventent en permanence pour séduire chaque année davantage les amoureux de la montagne en quête de naturalité.

Ces stations n'ont cessé de se diversifier et d'enrichir l'offre de séjours pour des expériences à la neige réussies. Le concert de KeenV, le rallye Monte-Carlo suivi du Monte-Carlo historique, le week-end des enfants, différentes compétitions sportives et autres descentes aux flambeaux sont autant de temps forts sportifs, culturels et festifs qui viennent rythmer cette belle saison d'hiver.

📍 LE VAL D'ALLOS

C'est le trésor caché des familles et le camp de base idéal pour les amateurs de grands espaces, entre activités sportives et ludiques, bien-être et ressourcement, autour des belles stations du Seignus, de La Foux et de son cœur de village. Les adeptes d'activités nordiques évoluent avec bonheur à La Colle Saint-Michel ou à Colmars Ratory.

©Shutterstock



📍 VALLÉE DE L'UBAYE

Rejoignez la tribu en profitant de ce formidable terrain de jeu qui côtoie l'Italie. Un équilibre parfait entre dolce vita et activités hivernales. Le Parc national du Mercantour tout proche offre une nature encore sauvage, propice à la déconnexion et au ski de randonnée dans des décors grandioses. Au Sauze, à Saint-Anne, à Pra-Loup ou dans les hautes vallées, on pourra pratiquer toutes les glisses : ski alpin, surf, snowscoot, free ride, free style, télémark..., et les domaines nordiques de Saint-Paul-sur-Ubaye, Val d'Oronaye et Barcelonnette sont la promesse de pratiques nordiques dans de somptueux espaces préservés.

📍 VALLÉE BLANCHE SERRE-PONÇON

Plongez au cœur de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence labellisée UNESCO Géoparc ou glissez sur les domaines skiables du Grand-Puy, de Montclar les 2 vallées ou encore de Chabanon-Selonnet. Sur le site nature du Fanget ou à Venterol, goûtez à la tranquillité des grands espaces sur lesquels se décline un large panel d'activités nordiques.

Retrouvez nos idées d'escapades
et de séjours sur
www.alpes-haute-provence.com

*Ce billet a été rédigé par l'équipe de l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence.

Les Archives départementales racontent... 

Grande Guerre, mais petite monnaie

LES MONNAIES DE NÉCESSITÉ DANS LES BASSES-ALPES (1917)



Illustration
AD AHP, 59 Fi 518

Clichés (recto et verso)

Journal des Basses-Alpes, n° 50, 16
décembre 1917.

« La mauvaise monnaie chasse la bonne ». Cette loi économique s'applique aussi durant la Première Guerre mondiale. Dès août 1914, les pièces en argent, en particulier d'un franc et de cinquante centimes, disparaissent de la circulation et sont conservées précieusement dans les bas de laine. Mais, plus de petite monnaie signifie plus de petites courses. De plus, la pénurie de métaux – billon, bronze et nickel – limite encore la masse monétaire disponible. Or, le besoin d'une petite monnaie est d'autant plus aigu, qu'avec la guerre, le mode de paiement à crédit pratiqué jusqu'alors fait place aux règlements au comptant.

Afin d'éviter toute panique, des chambres de commerce françaises émettent dès 1914 des coupures papier. La chambre de commerce des Basses-Alpes emboîte le pas. C'est ce qu'on désigne sous le nom de « monnaies de nécessité ». Elles sont émises à intervalles réguliers, car ces billets, qui circulent beaucoup, s'usent très vite.

En 1917, la chambre des Basses-Alpes émet un billet d'un franc dont le décor est chargé de symboles et de références à Digne. Le recto du billet représente Cérès, la déesse de l'agriculture, avec ses attributs : gerbe d'épis, faucille et corne d'abondance. Elle rappelle la vocation agricole du département. Comme le rappelle le Journal des Basses-Alpes, l'arrière-plan est occupé par un « paysage bien connu des Dignois : la barre des Dourbes avec, à gauche, le rocher de Neuf-Heures et, à droite, la montagne de Saint-Pancrace. Se détachant de cette dernière, la statue du philosophe Gassendi ». Au verso et au centre, les armoiries de Digne portées par deux amours et encadrées par les quatre écussons des sous-préfectures : Barcelonnette, Forcalquier, Sisteron et Castellane. Le dessinateur de ce billet, Francis André, n'a pas négligé d'y représenter un symbole bien connu localement : quatre étoiles désignées ici comme les « pierres de Saint Vincent ».

*Ce billet a été rédigé par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.



AVENIR 04



Le 7 décembre dernier, nous avons voté le budget 2024. Nous l'avons voulu économe et rigoureux. Comme pour l'exercice précédent, nous avons travaillé à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, en dépit du coût de l'énergie qui demeure élevé et qui induit une augmentation des coûts de certains travaux, notamment ceux qui concernent les routes départementales. De manière générale, la situation des départements se tend. Notre budget s'équilibre cette année encore mais 2025 et les années suivantes seront plus compliquées. Le montant des recettes observe une baisse de 0.5 %, affecté, notamment par une perte des droits de mutations à titre onéreux estimée à 20%.

Un effort particulier est fait sur les effectifs, n'en déplaise à ceux qui prétendent le contraire. Le nombre

d'agents est le même qu'en 2021, année où le mois de juin précédant les élections cantonales voyait la signature d'une centaine de contrats à durée déterminée. Nous avons depuis pris différentes mesures pour sortir ces agents de la précarité. Il faut également souligner que les charges de personnel affichent une hausse de 4.5 millions d'euros pour 2023 et 2024, en raison des mesures gouvernementales qui ont entraîné l'augmentation du point d'indice et la hausse des salaires des travailleurs sociaux. Nous ne contestons pas la revalorisation des revenus de nos agents ; mieux, nous y contribuons en affectant 1,5 million d'euros à la mise en place de la mutuelle, de la prévoyance, des tickets restaurant - dont la valeur faciale passe à 7 euros - et du complément indemnitaire annuel.

Le Département poursuivra son ambitieux programme d'investissement pluriannuel de 400 millions d'euros, et en 2024, 59,3 millions d'euros sont affectés aux dépenses d'investissement.

L'encours de la dette continue de décroître, affichant une baisse de près de 14% par rapport à 2023.

Fidèles à nos engagements, nous avons élaboré un budget qui nous donne les moyens de poursuivre notre travail au service de tous les habitants des Alpes de Haute-Provence.

Belle et heureuse année 2024 à toutes et tous !

*Camille Galtier,
président du groupe Avenir 04 -
majorité départementale*

NOUVEL HORIZON 04



Le nouveau schéma départemental de l'autonomie et du handicap est lancée. Nous participons activement aux travaux de réflexion. Nous espérons que les réponses au questionnaire permettront d'améliorer le quotidien du public concerné. Ce schéma devra prendre en compte les nouveaux modes d'habitat qui se développent

petit à petit dans notre département. Pour la 3^e année consécutive nous nous impliquons dans la préparation du salon de l'agriculture 2024. Un stand sur la thématique du miel sera proposé. Les autres produits "irrésistibles" seront bien sûr présents.

N'hésitez pas à venir nous voir du 24 février au 3 mars. Moment de convivialité et de promotion de notre département !

*Marie-Claude Brusat
et Benoît Gauvan,
pour le groupe Nouvel Horizon 04*

TERRITOIRE DÉMOCRATIQUE SOCIAL ET EUROPÉEN



Lors de l'assemblée départementale du 7 décembre, ont été votées les dernières subventions aux communes, dans le cadre du FODAC 2023 (Fonds Départemental d'Aides aux Communes). Ce dispositif mis en place le 9 décembre 2016 a été amélioré au fil des ans, afin d'être facilement accessible pour

toutes les communes et notamment les plus petites, participant ainsi à la réalisation de nombreux projets dans nos villages bas-alpins. Il est revalorisé chaque année, actant la solidarité vers le monde rural.

En cette fin d'année qui a vu tant de conflits et de catastrophe dans le

monde, nous souhaitons à tous les habitants de notre beau département que soit préservée la qualité de vie qui est la nôtre.

*Jean-Yves Roux et Évelyne Faure,
pour le groupe Territoire
Démocratique Social et Européen*

OPPOSITION DE GAUCHE



Texte non communiqué

GAUCHE CONSTRUCTIVE ET OUVERTE



Texte non communiqué



THÉÂTRE DURANCE

SCÈNE NATIONALE
CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

JANVIER

Théâtre - Conte

Ré-enchanter le quotidien

Mercredi 10 18 h 30
Cie Du Jour au Lendemain

Théâtre

Il tango delle capinere

Vendredi 12 20 h 30
Samedi 13 19 h
Emma Dante
(À partir de 14 ans). Spectacle en italien (dialecte de Sicile et des Pouilles) surtitré en français.

Goûter spectacle

Block

Mercredi 17 16 h (durée 40 min)
Cie la Boîte À sel
(À partir de 3 ans)

Théâtre

Refaire le monde

lundi 29 18h 30
Cie HKC

Théâtre

Promesse

Mardi 30 20 h 30
Mercredi 31 9h
Cie HKC
(À partir de 14 ans)

FÉVRIER

Cirque

Mazùt

Jeudi 08 19 h
Vendredi 09 - 20 h 30 (durée 1h05)
(à partir de 10 ans)

Atelier sérigraphie

Samedi 10 10 h 30 (durée 2 heures)
Baro d'evol, en lien avec Mazùt
(À partir de 8 ans). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte

Théâtre

Les Métamorphoses

Mardi 13 19 h
Mercredi 14 19 h
Cie En Devenir2
(À partir de 14 ans)

Théâtre

Icare

Lundi 19 19 h (durée 55 min)
Cie Coup de Poker
(À partir de 5 ans)

MARS

Théâtre - Conte

Un grain de sable

Mercredi 13 19 h (durée 50 min)
Cie Inouïe
(À partir de 8 ans)

Théâtre Hors les murs

Dimanche

Vendredi 15 20 h 30 (durée 1 h 15)
Cie Focus & Cie Chaliwaté
Au théâtre La passerelle à Gap.
(À partir de 7 ans)

Danse

Larsen C

Mardi 19 20 h 30
Mercredi 20 20h 30 (durée 1 heure)
Christos Papadopoulos
(À partir de 14 ans)

© Pinelopi Gerasimou for Onassis Stegi



Atelier concert

Atelier des (petits) oiseaux

Samedi 23 10 h (durée 45 min)
Cie Inouïe
Chaque enfant doit être accompagné par un adulte, un billet par personne.
(De 3 mois à 3 ans)

Théâtre - Conte

En attendant les Escapades #3

Dooble + Inui

Jeudi 28 19 h
Buvette et petite restauration sur place
Pause repas entre les concerts

Atelier « Circle song »

Jeudi 28 18 h
(À partir de 16 ans)

Du 22 au 26 janvier 19 h

La Truelle

Fabrice Melquiot, François Nadin



© Martin Dufasia

Tel un journaliste d'investigation, l'écrivain et metteur en scène Fabrice Melquiot se plonge dans l'histoire de la Mafia, de 1860 à nos jours. Au détour de ses recherches documentaires, ce sont des souvenirs de son histoire qui le submergent : les étés passés à Feroletto Antico, ville de Calabre où naquit et grandit sa mère, l'odeur de son étroit deux pièces, le souvenir des noms susurrés, chuchotés, ceux qu'il était formellement interdit de prononcer en public. Dans ce solo incarné par François Nadin, Fabrice Melquiot ose défier l'Omertà.

[Les Échappées - Hors-les-murs]

Les Mées, Montclar, Clumanc,
Laragne-Montéglin, Jausiers

+ infos :

www.theatredurance.fr/event/la-truelle

www.theatredurance.fr



MUSÉE DE PRÉHISTOIRE DES GORGES DU VERDON QUINSON

Fermeture du musée le 15 décembre 2023, réouverture le 1^{er} février 2024



©Musée de Préhistoire

Exposition

Idoles néolithiques de Provence

Du 1^{er} février au 15 décembre 2024
Admirez de superbes sculptures en calcaire. Ces représentations humaines stylisées laissent à peine entrevoir le visage, tandis qu'un motif géométrique symbolise la chevelure ou une coiffe. Agrémentées d'ocre rouge ou de cinabre, ces œuvres intrigantes, datant du Néolithique, entre 3 900 et 3 600 av. J.-C., sont probablement des stèles funéraires jadis implantées dans le sol pour marquer le repos des cendres des défunts.



Événements / Animations

Pour les vacances d'hiver, le musée vous propose une programmation spécifique.

Nouveautés 2024

Plus de choix d'ateliers et une programmation durant les vacances des zones A, B et C, ainsi que le dimanche ! Ateliers du dimanche 11 février au dimanche 10 mars.

Randonnées et visites de la grotte de la Baume Bonne

Venez découvrir cette grotte dont la première occupation par l'Homme date d'il y a plus de 400 000 ans ! Les archéologues y ont découvert un aménagement de l'habitat parmi les plus anciens connus au monde. Sur le chemin, le médiateur vous expliquera l'évolution du climat et du paysage depuis la Préhistoire. Mercredis et dimanches de 9 h à 13 h.



©Musée de Préhistoire

Animations au Préhistosite

Le musée vous plonge dans les modes de vie préhistoriques avec une offre d'ateliers thématiques pour tous (taille de silex, fabrication du feu, lancer de sagaie avec propulseur, etc.). Les mardis, jeudis et vendredis.



©Musée de Préhistoire



Conférence

Idoles néolithiques de Provence

par Jules Masson Mourey.
Vendredi 23 février -18h - Auditorium du musée. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

www.museeprehistoire.com

04 92 74 09 59

contact@museeprehistoire.com



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DIGNE-LES-BAINS

Exposition



En voiture s'il vous plaît !

Découvrez comment la civilisation de l'automobile s'est imposée dans les Basses-Alpes.

Archives départementales, jusqu'à fin novembre 2024. Entrée libre, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.



Conférences

Gaspard de Glandevès-Niozelles - L'homme qui osa défier Louis XIV - Sa vie sur ses terres de Haute-Provence à travers les archives.

Conférence d'Alain Agnel, généalogiste professionnel. Archives départementales, jeudi 25 janvier 2024 à 18 h.

La lavande : une histoire parfumée

Conférence de Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales. Valensole, salle Tardieu, samedi 3 février 2024 à 18 h 30.

L'observatoire du Mont Chiran

Table ronde avec Philippe Bourlon, Jean-Claude Baïetto, Danielle Alloin, Éléonore Flandin.

Nous vous proposons de venir assister à la projection du film de sa création et de partager les souvenirs de ceux qui y ont participé.

Archives départementales, jeudi 22 février 2024 à 14 h. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Sites archéologiques de l'Antiquité au Moyen Âge dans les Alpes de Haute-Provence et la région.

Conférence de Michel Fixot, archéologue médiéviste, professeur émérite d'histoire de l'art et d'archéologie médiévale à l'université d'Aix-Marseille. Archives départementales, jeudi 29 février 2024 à 18 h.

Des villages abandonnés à la fusion de communes dans les Alpes de Haute-Provence : réussite ou incohérence géographique ?

Conférence de Yannis Nacef, professeur agrégé de géographie. Archives départementales, jeudi 28 mars 2024 à 18 h.

Les conférences sont accessibles en entrée libre, dans la limite des places disponibles

Tél. 04 92 36 75 00

archives04@le04.fr

www.archives04.fr

AGENDA ET COMPAGNIE



SALAGON, MUSÉE ET JARDINS MANE

Fermeture du musée le 15 décembre 2023, réouverture le 1^{er} février 2024

Expositions

JOUETS RETROUVÉS

Du 1^{er} février au 15 décembre 2024
Plongez dans l'univers du jouet aux XIX^e et XX^e siècles. Cet objet destiné à l'amusement reflète aussi une image du monde pour aider l'enfant à se développer et à se construire par rapport à la société.

L'OLIVIER, NOTRE ARBRE

Du 1^{er} février au 15 décembre 2024
Explorez les imaginaires, les usages et le patrimoine de l'olivier en Méditerranée.
En partenariat avec Avignon Université dans le cadre du programme européen « Olive4all ».

EXPOSITION ARTISTIQUE : BOTANICA VIA - Ursula Caruel

Du 1^{er} février au 1^{er} mai 2024
En écho aux jardins ethnobotaniques entourant l'église romane, l'artiste Ursula Caruel présente trois installations de dessins brodés : des empreintes de végétaux, des herbiers et un hommage à l'artiste récemment disparue et précédemment exposée dans ce même lieu, Marinette Cueco.



©Marinette Cueco



Événements / Animations

Pour les vacances d'hiver, Salagon vous propose une programmation spécifique.

ATELIERS FAMILLES

du 26 février au 8 mars
Venez explorer et découvrir les trésors de Salagon et de ses jardins. Réservation obligatoire.

VISITES GUIDÉES

BALADE ARCHÉOLOGIQUE

Les premiers dimanches de chaque mois - 15 h, RDV au Bâtiment d'accueil
Premier rendez-vous : dimanche 3 mars 2024. Découvrez les occupations successives du site du Néolithique à nos jours.

www.musee-de-salagon.com
04 92 75 70 50
info-salagon@le04.com



CENTRE CULTUREL RENÉ CHAR

PALAIS DES CONGRÈS DIGNE-LES-BAINS

JANVIER

Marionnette, dessins et outils graphiques - Monsieur Blanc

Cie La générale des mômes
Mercredi 10 15 h
Palais des Congrès

Musique - A vuci longa

Jeudi 11 19 h
Centre culturel René Char

Musique - Ensemble Stravaganza

Samedi 20 20 h 30
Centre culturel René Char

Théâtre - La machine de Turing

Vendredi 26 20 h 30
Palais des Congrès

FÉVRIER

Musique - Duo Christophe Leloil & Rob Clearfield

Jeudi 1^{er} 19 h
Centre culturel René Char

Musique - Poésie Prévert en archipel

Samedi 3 20 h 30
Centre culturel René Char

Musique en mouvements Soleo

Vendredi 9 20 h 30
Palais des Congrès



©William Belle

Musique - Poésie / humour We will drum you - Les Fills Monkey

Vendredi 16 20 h 30
Palais des Congrès

Opéra - Soirée à l'opéra

Jeudi 22 19 h
Centre culturel René Char

MARS

Musique - Vieux Farka Touré

En première partie :
White Feet Nasser Ben Dadoo
Samedi 16 20 h 30
Palais des Congrès



©Vieux Farka Touré

Conte - Musique Je viens d'où tu vas

Habibi Cie
Mercredi 20 20 h 30
Palais des Congrès

Festival de courts métrages 50^{es} RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES

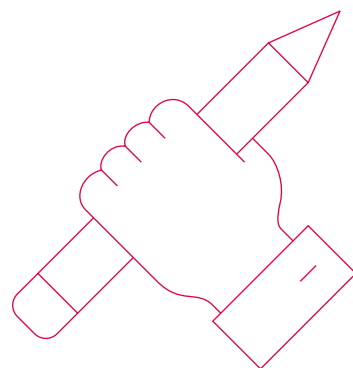
Du 26 au 29 mars 2024
Centre culturel René Char

www.centre culturel rene char.fr
culture@dignelesbains.fr
04 92 30 87 10

MOTS MÊLÉS

C	H	E	M	I	N	E	E	I	G
H	O	T	A	O	T	E	S	K	I
A	U	U	S	S	U	T	I	O	V
N	X	P	E	M	E	F	C	G	R
D	G	A	N	T	S	V	L	H	E
E	G	A	L	E	T	T	E	E	S
L	U	G	E	T	B	E	I	F	E
E	P	I	P	H	A	N	I	E	R
U	C	A	T	E	N	N	O	B	U
R	A	Q	U	E	T	T	E	S	L
S	O	L	S	T	I	C	E	S	E
S	T	A	T	I	O	N	L	E	G
R	O	I	S	M	A	G	E	S	N
P	R	E	N	R	E	B	I	H	E

ROIS MAGES
CHEMINÉE
COUETTE
NEIGE
GIVRE
CHANDELEUR
GALETTE
SKI
RAQUETTES
ENGELURES
HIBERNER
SOLSTICE
GEL
HOUX
EPIPHANIE
FEVE
STATION
LUGE
BONNET
MOUFLE



CHARADE

Mon premier est un morceau de bois fin, long et étroit

Mon deuxième est une ville disparue de la Mésopotamie

Mon troisième est coincé entre 1 et 3

Mon quatrième est un cochon dans l'assiette

Mon cinquième surélève le prêcheur

Mon tout est une haute construction romane carrée, édifée sur le rocher qu'on trouve à Saint-Michel l'observatoire

Qui suis-je ?

CROSS MATHS

3	+		=	15		15		2											
			-					+		-			+						
7	+	6	=			3		16		5	=								
-			=			=		-		=			=						
4		6	+	5	-		=			7									
+								=											
11			+		=	7			-	4	=								
=			+		=					+			+						
		12			x		=	15		3			8						
		=			-					+			=						
20	-		=				+	8	=										
					=					=									
		8	-	7	+	6	=												

Solution

La tour de Porchères
Laitte - Ur-2 - Porc - Chaire
Enigme



©William Garcia

RECETTE DU... BROWNIE AUX CHOUCHOUX du chef William Garcia

**Les Mets du Galabre,
80 Rue Principale,
04000 La Robine-sur-Galabre**

Ingrédients

Pour 8 personnes :

- 400 g de chocolat noir pâtissier
- 250 g de beurre
- 400 g de sucre
- 60 g de farine
- 8 œufs entiers
- 150 g de chouxchoux

La recette

Sur feu doux, faire fondre le chocolat et le beurre ensemble.

Dans un saladier, mélanger le sucre et la farine et y ajouter les œufs, en deux fois.

Verser le chocolat et le beurre fondu. Y ajouter les chouxchoux.

Mettre la préparation dans un "moule à manqué" de 28 cm de diamètre pour une cuisson de 20/25 minutes à 180 degrés

Laisser refroidir et démouler.

Puis, dresser dans une jolie assiette et se régaler !



À DÉCOUVRIR



300 millions d'années et un jour

Bande dessinée - Bernard Nicolas

Éditions Naturalia (Turriers)

Dans une aventure géologique incroyable, deux enfants, Nina et Clément, tentent de revenir aux temps présents. Grâce au carnet de terrain subtilisé par Nina, ils trouvent leur chemin au milieu des fougères arborescentes, nagent dans les flots océaniques, évitent reptiles marins et ammonites. Mais passeront-ils la terrible extinction qui vit disparaître les dinosaures et arriveront-ils à temps chez Armand pour que le cours des temps redevienne normal ou bien partiront-ils dans le futur ? Cette aventure vous transportera dans l'évolution des paysages de la Haute-Provence depuis 300 millions d'années. Réalisée par Bernard Nicolas sur des textes de Bernard Nicolas et Hervé Jacquemin, géologue. Les géologues de la Réserve Naturelle Géologique de Haute-Provence, de l'Unesco Géoparc de Haute-Provence et du CEREGE Aix-en-Provence ont composé le comité scientifique qui a accompagné l'écriture des pages de l'histoire et d'une série de doubles pages apportant les éléments scientifiques concernant les différentes époques traversées par les enfants.

15 €



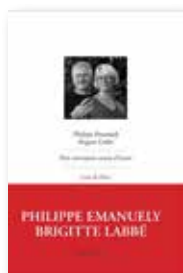
De Ooschterhàs

Danielle Crévenat-Werner et Armand Kaercher
Histoires d'antan - Izalou éditions - (Athon)

Ce livre de littérature jeunesse pour les enfants de 3 à 10 ans est un ouvrage tête-bêche, avec d'un côté une histoire en alsacien et de l'autre son adaptation en français. Il est illustré par

Armand Kaercher, illustrateur jeunesse et auteur. Né en Alsace, il vit dans les Alpes de Haute-Provence. Après une formation aux Arts Déco de Strasbourg et aux Beaux-Arts d'Avignon, il fut instituteur puis psychologue scolaire pendant plus de 30 ans, tout en étant artiste.

15,50 €



Petit inventaire avant d'aimer

Philippe Emanuely et Brigitte Labbé

Éditions Loin de Paris Privat

La rencontre de deux inconnus, qu'un rire réunit l'instant d'un café, nous invite à interroger les mots que nous croyons connaître et qui nous façonnent tout au long de notre vie. Entre ambitions, désirs, peurs et émotions, ce livre nous rappelle avec force et poésie ce qui, au plus profond de nous-mêmes, nécessite une clarification quand il s'agit de prendre le chemin des mots pour aimer. Il nous montre combien il peut être utile et réjouissant de faire l'inventaire ce qui nous échappe, avant de partir à la conquête de l'autre et de l'aimer passionnément.

19,90 €



BONNE ANNÉE !



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT